

Interpellation urgente – Place du Ring

La récente polémique autour de la conception de la place du Ring soulève des questions quant au déroulement des procédures de construction au sein du Département des Travaux Publics.

Au niveau du processus :

1. Les propriétaires fonciers sont-ils contacté personnellement lors des planifications touchant leurs biens ?
Si oui, pourquoi cette procédure n'a-t-elle pas été entreprise lors du pavement du Ring ?
2. Plus généralement, comment la population est-elle prise en compte lors d'un aménagement au sein d'un quartier ? Pourquoi la population n'a-t-elle pas été consultée de l'aménagement du Ring durant sa conception ?
3. Est-ce que Bienne dispose d'un/une préposée à la protection du patrimoine (DenkmalschutzbeauftragteR), et si oui, à quel pourcentage ? Quel est le cahier de charge de cette personne ?
4. Est-ce que cette personne a également la tâche de responsable de la vieille ville ? Quel rôle a-t-elle joué au sein du Département dans l'aménagement de la place du Ring ?
5. Le Conseil Municipal a-t-il sciemment présenté un projet sans plan au Conseil de Ville alors que l'aménagement réalisé provoque un réel changement par rapport à la situation antérieure, ce qui n'était pas perceptible à la lecture du rapport 20090375 ?
6. Le Conseil Municipal pense-t-il avoir entrepris toutes les mesures nécessaires afin de garantir une construction de qualité, respectueuse de l'histoire, conforme au besoins des utilisations nombreuses de la place et respectant les délais et les coûts ?
Si oui, comment s'explique-t-il un tel couac ? Quelles conséquences en tire-t-il ?

Au niveau technique :

7. Pourquoi, dans une région calcaire, va-t-on chercher du granite alpin pour façonner la plus ancienne place de la ville ?
8. Au vue de l'expérience négatives d'autres communes comme Belp avec les grands pavés « Guber » en zone piétonne, ne serait-il pas préférable de paver la place du Ring avec les pavés utilisés avant le réaménagement ?

Bienne, le 21 avril 2010

Pablo Donzé et Christoph Grupp
fraction les Verts Bienne